



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'école Saint-Paul-Apôtre
le mercredi 6 septembre 2023 à 17 h 45

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue. (17h50)

M. Lautier accueille les gens à leur arrivée sur la plate-forme et souhaite la bienvenue à l'assemblée générale des parents, les remercie de leur présence et explique l'objectif et le déroulement de la rencontre.

Mme Gauthier donne la parole à M. Lautier, président du conseil d'établissement.

2. Nomination d'un président de l'assemblée et désignation d'une secrétaire.

M. Dominic Boudreau propose M. Virgile Lautier comme président et Mme Sarah Lessard seconde. Mme Véronique Laliberté propose M. Dominic Boudreau comme secrétaire et M. Éric Bédard seconde.

Lecture et adoption de l'ordre du Jour : M. Yan Drolet propose et Mme Michelle Jacob seconde l'adoption de l'ordre du jour.

3. Mot du président du Conseil d'établissement 2022-2023, monsieur Virgile Lautier.

Quelques points en résumé :

- Augmentation de 200 à 260 élèves, félicitations à l'équipe-école et à la direction pour la gestion!
- Classe extérieure en attente, mais le projet continu.
- Sécurité routière et travaux.
- Remerciement aux membres du CE et OPP et M. Mathieu Rousseau et M. Romain Schmitt pour le basketball.

4. Dépôt du rapport annuel 2022-2023.

La lecture du rapport est faite par M. Virgile Lautier, incluant le mot du président. M. Lautier mentionne que le rapport annuel sera déposé sur la page web de l'école.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022.

Il est proposé par M. Éric Bédard d'adopter le procès-verbal et il est appuyé par Mme Marie-Claude Jacques.

6. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection afin de combler les postes qui seront vacants au conseil d'établissement pour 2023-2024.

6.1 Nomination d'un président d'élection

M. Dominic Goudreau est proposé par Mme Sarah Lessard.

6.2 Postes à pourvoir au conseil d'établissement et élections

Il y a deux postes disponibles : les postes de monsieur M. Dominic Boudreau et M. Virgile Lautier. La candidature est pour une période de 2 ans.

7. Élection des 2 postes parents au conseil d'établissement.

Deux postes comblés par : (élu par acclamation)

1. M. Dominic Boudreau (Vice-président)

2. M. Virgile Lautier (président)

8. Élection d'un ou des substituts parents au conseil d'établissement.

Poste comblé par :

Mme Catherine Mussely et Mme Valérie Carrier. Proposé par M. Dominic Boudreau et appuyé par M. Yan Drolet.

9. Élection au poste de représentant au comité de parents.

Poste comblé par :

Mme Marie-Claude Jacques, proposée par M. Dominic Boudreau et appuyée par M. Virgile Lautier.

10. Élection d'un substitut au comité de parents.

Poste comblé par :

M. Virgile Lautier est proposé par M. Yan Drolet et appuyé par M. Dominic Boudreau.

11. Formation d'un organisme de participation des parents OPP.

Mme Sarah Lessard explique ce qu'est l'organisme de l'OPP. Implication de quatre nouvelles personnes!

12. Suivi du projet de la classe plein-air.

Le verdissement de la classe extérieure devra malheureusement être retardé. L'agrandissement de l'école nécessitera des travaux d'excavation importants autour de la classe extérieure. Conséquemment, l'aménagement paysager devra être recommencé si nous procédons dès maintenant au verdissement. Le verdissement de la classe extérieure sera alors intégré au plan d'aménagement global de la cour. Nous devons donc user de patience pour précéder au verdissement et à l'inauguration de notre belle classe extérieure. En attendant, la classe extérieure demeurera accessible aux élèves et enseignants, selon les travaux réalisés.

13. Suivi du comité de stratégie de sensibilisation à la sécurité routière.

Il se tiendra une activité des clowns devant l'école pour la sécurité routière (à la rentrée le matin et à la fin des classes). Cette activité vise à éduquer les enfants et les parents à respecter la signalisation aux abords de l'école.

Il y aura aussi des ateliers en éducation à la sécurité routière offerts aux élèves de l'école durant l'année.

14. Information concernant le projet d'agrandissement de l'école.

- Le ministère de l'Éducation a annoncé l'ajout de 10 classes à l'école actuelle en plus d'un gymnase double, des espaces collaboratifs, une nouvelle bibliothèque, des grands espaces pour les dineurs, etc. À la fin des travaux l'école Saint-Paul-Apôtre comprendra 22 classes.
- Les travaux débuteront officiellement à la mi-mars 2024.
- L'entrée scolaire anticipée est en août 2025.
- Des travaux de réaménagement sont aussi prévus au rez-de-chaussée de l'école existante.
- Les bâtiments modulaires seront retirés du terrain à la fin des travaux.
- Un paysagement de la cour d'école est prévu par la suite.
- À partir du mois d'octobre jusqu'en novembre, il y aura des travaux dans la cour pour déplacer des tuyaux de canalisation. La zone concernée se situe derrière les jeux de pétanques jusqu'à la moitié de la cour d'école. Des clôtures viendront délimiter cette section. Il s'agit d'une première phase pour l'agrandissement. La cour sera donc réduite durant cette période.
- Vous serez informés de chacune des étapes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

15. Information concernant des travaux sur la 8^e avenue.

La 2^e couche de pavage de la 8^e Avenue, devant l'école, devrait avoir lieu durant une fin de semaine du mois de septembre.

16. Levée de l'assemblée générale.

La levée est proposée par M. Dominic Boudreau et appuyée par M. Jean-Philippe Jobin.

La clôture de l'assemblée générale est fixée à 18h30.

Virgile Lautier,
Président du C.É.

Francine-Dominique Gauthier,
Directrice